

ANALYSE

FPS - 2019

Sexiste, l'espace public ?

Les marches exploratoires :
un outil d'émancipation
et de revendications



Femmes Prévoyantes Socialistes
www.femmesprevoyantes.be



Fanny Colard,

Secrétariat général des FPS
Animatrice chargée d'études
fanny.colard@solidaris.be

Crédit photo couverture : © Pexels

Editrice responsable: Xénia Maszowez - Place St-Jean, 1/2 - 1000 Bruxelles.
Tel : 02/515.04.01

Cette analyse s'inscrit dans le cadre des marches exploratoires féministes organisées par les FPS dans cinq villes de la Fédération Wallonie-Bruxelles durant le mois de juin 2019. Sur base des constats observés lors de ces marches et des réflexes des groupes de participant-e-s, des revendications seront transmises aux autorités locales. Plus d'informations sur www.femmesprevoyantes.be.

Cette analyse complète également le dossier thématique « Femmes et espaces publics » du magazine des FPS, *Femmes Plurielles* (numéro 66 – juin 2019).



Sexiste, l'espace public ?

L'espace public est encore trop souvent pensé « par et pour les hommes », l'aménagement du territoire ne prenant encore que trop rarement en compte la notion de genre. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que l'urbanisme et l'architecture¹ sont encore aujourd'hui des milieux fort masculinisés. Cela contribue à la perpétuation de certains stéréotypes de genre, associant principalement les hommes à l'espace public et confinant ainsi les femmes à l'espace domestique.

Une utilisation différente de l'espace selon le genre s'observe dès le plus jeune âge, l'exemple le plus parlant étant celui d'une cour de récréation². Dans de nombreux cas, le centre de celle-ci est majoritairement occupé par des garçons, jouant au football par exemple, tandis que les filles se retrouvent « cantonnées » dans les espaces périphériques.

Loin d'être anecdotique, ce partage genré de l'espace public est le reflet de nos sociétés inégalitaires. L'analyse des infrastructures de loisirs dans l'espace public révèle un constat similaire : c'est en grande majorité aux garçons et aux hommes que bénéficient des lieux comme des skate-parks, des terrains de football ou encore de basket, renforçant au passage des stéréotypes d'activités classifiées comme « masculines », ayant lieu en extérieur. La pression sociale intrinsèque encourage donc les filles et les femmes à se retirer progressivement de ces espaces spécifiques³.

Enfin, la pratique du *manspreading*⁴, particulièrement visible dans les transports en commun vient également étayer ce constat. Parfois surnommée en français le « syndrome des couilles de cristal », il s'agit de l'habitude qu'ont certains hommes, consciemment ou non, de garder leurs jambes fortement écartées lorsqu'ils sont assis. Dans de nombreux cas, ils en viennent ainsi à dépasser allègrement sur les sièges de leurs voisin-e-s. Il s'agit là aussi d'une façon d'occuper l'espace public aux dépens des femmes qui sont alors contraintes de « prendre le moins de place possible »⁵.

Alors, que faire pour rendre l'espace public inclusif, agréable et adapté à toutes et tous ? Pour déceler ce qui « cloche », il est nécessaire d'enfiler ses « lunettes de genre » et d'analyser en détails ce qu'il serait nécessaire de faire évoluer. Quoi de mieux que de le faire sur le terrain, avec les personnes concernées, c'est-à-dire les citoyennes et citoyens ? Petit tour d'horizon de ce que le concept de marche exploratoire peut apporter à l'inclusivité de l'espace public.

¹ À ce sujet, voir notamment Fanny COLARD, « Femmes architectes : quelques idées reçues qui ont la peau dure », *Femmes Plurielles* 62, Juin 2018, p. 16, URL : http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2016/06/Femmes-plurielle_juin2018.pdf.

² Émilie BROUZE, *Comprendre les inégalités dans la cour d'école par Edith Maruéjols*, 19 février 2017, URL : <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>.

³ Pour aller plus loin, voir Julie GILLET, « Tu seras violent, mon fils. Les conséquences de l'entre-soi masculin dans nos villes », *Analyse FPS*, 2018, URL : <http://www.femmesprevoyantes.be/2018/06/29/analyse-2018-tu-seras-violent-mon-fils-des-consequences-de-lentre-soi-masculin-dans-nos-villes/>.

⁴ Violaine MORIN, « Comment le 'manspreading' est devenu un objet de lutte féministe », *Le Monde*, 06 juillet 2017, URL : https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2017/07/06/comment-le-manspreading-est-devenu-un-objet-de-lutte-feministe_5156949_4832693.html.

⁵ À ce sujet, voir Fanny COLARD, « Femmes et transports en commun : des parcours de combattantes ? », *Étude FPS*, 2018, pp. 34-35, URL : <http://www.femmesprevoyantes.be/2018/12/14/etude-2018-femmes-et-transports-en-commun-des-parcours-de-combattantes/>.



Une « consommation » genrée de l'espace public

Ce « partage genré » de l'espace public est donc un reflet des inégalités entre les femmes et les hommes dans notre société, mais d'autres éléments font que l'espace public en sont également un vecteur. À de nombreux niveaux, les femmes ne « consomment » pas l'espace public de la même façon que les hommes. Si cela est notamment dû à des éléments très précis, tels que le manque criant de toilettes publiques accessibles aux femmes, deux autres, très transversaux doivent être pointés : le sentiment d'insécurité et l'accessibilité physique des espaces publics.

L'espace public, un endroit sûr ?

Le sentiment d'insécurité que certaines femmes peuvent ressentir dans l'espace public constitue un réel frein à leur occupation de ces lieux⁶. Le Moniteur belge de sécurité⁷ démontre en effet que le sentiment d'insécurité est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes : ainsi, 10% des femmes en Belgique se sentiraient « souvent » ou « toujours » en insécurité dans l'espace public, contre 5,6% des hommes⁸.

Cette insécurité ressentie par de nombreuses femmes résulte, selon des études, de deux aspects : d'une part, de la conséquence d'agressions réelles envers les femmes, qui échappent souvent aux statistiques lorsqu'elles ne font pas l'objet d'un dépôt de plainte, d'autre part de l'intériorisation d'une vulnérabilité supposée « innée »⁹ chez les femmes¹⁰.

Deux études, l'une menée au niveau belge par Vie Féminine¹¹, l'autre au niveau européen par JUMP¹² présentent des résultats similaires : dans les deux cas, 98% des femmes interrogées déclarent avoir déjà subi, au moins une fois dans leur vie, une situation de harcèlement sexiste dans l'espace public. Ces faits sont fortement banalisés et encore trop souvent minimalisés, ce qui rend d'autant plus difficile l'estimation de l'ampleur réelle du phénomène, quasiment impossible à quantifier de manière à refléter la réalité.

⁶ Pour aller plus loin, voir Marie GILOW, « Enjeu spatial, enjeu social. Le sentiment d'insécurité des femmes à Bruxelles », *Cahiers de l'UF*, n°12, 2016, URL : <http://www.universitedesfemmes.be/se-documenter/categories/product/205-enjeu-spatial-enjeu-social-le-sentiment-d-insecurite-des-femmes-a-bruxelles>.

⁷ Il s'agit d'une enquête récurrente menée auprès d'un panel de citoyen-ne-s par la Police fédérale, en partenariat avec le SPF Intérieur, les zones de police et les autorités locales. Pour plus d'informations, voir www.besafe.be.

⁸ Isabelle VAN DEN STEEN, Ellen VAN DEN BOGAERDE et Annelies DE BIE, *Moniteur de sécurité 2008-2009. Analyse de l'enquête fédérale*, Bruxelles, 2009, p. 21, URL : http://www.moniteurdesecurite.policefederale.be/assets/pdf/2008_2009/reports/grandes_tendances_2008.pdf.

⁹ En tant que mouvement féministe, nous insistons bien ici sur le fait que cette « vulnérabilité » des femmes ne résulte en rien de caractéristiques biologiques mais que celle-ci est construite par la dimension de genre, c'est-à-dire par la façon dont la société perçoit l'identité féminine.

¹⁰ Marie GILOW, « Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies », *Brussels Studies*, doc. n°87, 2015, p. 1, URL : <http://brussels.revues.org/1274>.

¹¹ Laetitia GENIN, *Le sexisme dans l'espace public c'est partout, tout le temps et sous toutes les formes ! Analyse des résultats obtenus dans le cadre de l'appel à témoignages sur le sexisme vécu dans l'espace public*, 2017, p. 10, URL : <http://engrenageinfernal.be/wp-content/uploads/2016/10/Etude-Sexisme-web.pdf>.

¹² JUMP, *Sexisme, bientôt fini ? Where do we stand on sexism?*, Bruxelles/Paris, 2016, p. 9, URL : https://jump.eu.com/wp-content/uploads/2016/11/Full_Report-Sexisme-French_Englishweb.pdf.



Le harcèlement dans l'espace public est donc l'une des causes de ce sentiment d'insécurité, qui est une forme d'entrave à la liberté de déplacement des femmes, réduisant ainsi leur occupation dans l'espace public. Le harcèlement dans l'espace public peut donc être considéré comme une violation de deux droits humains fondamentaux : le droit à la sécurité et à la liberté de circuler¹³. La chercheuse Marie Gilow déclare à ce propos : « *Plus qu'à une interdiction de profiter librement de l'espace public, le sentiment d'insécurité conduit à une restriction du champ des possibles et à une multitude de limitations* »¹⁴. Ce sentiment devient alors l'expression d'une forme de présence « non légitime » des femmes dans l'espace public.

Une volonté de passer inaperçue...

Pour se rassurer, ou éviter de se trouver en situation d'insécurité éventuelle, les femmes développent dès lors des « stratégies d'évitement » diverses¹⁵. Cela peut concerner l'adaptation de son itinéraire (par exemple, opter pour des lieux fréquentés, bien éclairés, etc.) ou de son organisation « prévisionnelle » (par exemple, éviter de se déplacer seule après une certaine heure, porter des vêtements passe-partout, etc.). Mais il peut également s'agir de méthodes d'évitement « directes », lorsqu'elles se sentent effectivement en insécurité (par exemple, passer un appel, changer de trottoir pour s'éloigner d'un groupe/d'une personne insécurisant-e, etc.).

Un concept général illustrant bien ce sentiment d'illégitimité dans l'espace public est ce que l'on nomme le *passing by*. De nombreuses femmes témoignent d'une volonté de « passer inaperçue » dans l'espace public, de « faire profil bas » pour ne pas se faire remarquer. Cela passe par leurs choix vestimentaires mais aussi par leur façon de se déplacer. Ainsi, nombre d'entre elles veulent à tout prix éviter le regard masculin, comme s'il s'agissait là d'une sorte « d'invitation à un contact non-voulu »¹⁶. Motivées par ce sentiment d'insécurité, les femmes auraient tendance à vouloir « traverser » l'espace public le plus rapidement possible. Accélérer le pas permet d'une part d'échapper à un éventuel danger, mais aussi de quitter le plus rapidement possible l'espace qui est source d'angoisse. Un chercheur fait ainsi un parallèle : pour les femmes, l'espace public serait une forme de « couloir » séparant un point de départ d'un point de destination, rendant ainsi les femmes moins « consommatrices » de l'espace public que les hommes, qui y circulent plus librement¹⁷.

¹³ Laurence ROSIER et Patricia MÉLOTTE (coord.), *Harcèlement sexiste dans les transports en commun. Rapport préliminaire*, 2017, p. 33.

¹⁴ Marie GILOW, « Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles... *op. cit.*, p. 2.

¹⁵ Pour aller plus loin, voir Fanny COLARD, « Femmes et transports en commun... *op. cit.*, pp. 48-54.

¹⁶ Marie GILOW, « Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles... *op. cit.*, p. 5.

¹⁷ Yves RAIBAUD, cité dans *Ibid.*, p. 3.



Et l'accessibilité physique de l'espace public ?

Quand on parle d'inclusivité de l'espace public, il est nécessaire d'aborder la question de l'accessibilité physique. Cet aspect essentiel de la mobilité concerne toutes les personnes à mobilité réduite (PMR). On ignore pourtant trop souvent que la définition des PMR est bien plus large qu'on ne l'imagine ! Loin de ne concerner « que » les personnes en chaise roulante et/ou porteuses d'un handicap physique, le sigle PMR désigne de nombreux autres profils, qu'ils soient permanents ou temporaires. Ainsi, se déplacer par exemple avec une poussette ou avec de jeunes enfants peut être considéré comme une réduction de la capacité de mobilité.

Or, aujourd'hui encore, ce sont les femmes qui restent principalement à charge de la gestion des enfants. On peut donc sans conteste considérer qu'elles sont plus nombreuses à se déplacer en leur compagnie, et donc à se glisser, le temps d'un trajet, dans la peau d'une personne à mobilité réduite.

Trottoirs trop étroits, marches trop hautes, pavés, etc. De nombreux éléments de nos espaces publics les rendent encore trop difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Si des efforts sont fait en ce sens de manière continue, notamment au travers de collaboration avec des associations spécialisées¹⁸, de très nombreux aménagements doivent encore impérativement être réalisés pour que l'espace public soit accessible à toutes et tous.

Les marches exploratoires, késako ?

Ces brefs constats démontrent combien l'espace public ne répond, à l'heure actuelle, que trop peu aux besoins spécifiques d'une moitié de la population : les femmes. C'est sur l'impulsion d'une association féministe de lutte contre les violences (Metropolitan Action Committee on Violences against Women and Children¹⁹) qu'est créé en 1989 à Toronto (Canada), le concept de marches exploratoires²⁰.

Rapidement, ce sont dans les communes de Toronto et de Montréal que les premières marches exploratoires ont lieu, à l'initiative collaborative d'associations féministes et des autorités communales. Le principe est de marcher dans un quartier en chaussant des lunettes de « genre » pour déceler les éléments pouvant être source d'un sentiment d'insécurité pour les femmes. L'objectif étant de partir de ces constats pour formuler des propositions concrètes de changements aux autorités compétentes en la matière.

¹⁸ C'est notamment le cas de le cas de l'Association socialiste de la Personne handicapée (ASPH), particulièrement au travers de son label Handicity®. Ce label vise à encourager les communes qui travaillent pour l'intégration des personnes handicapées dans les facettes de la vie communale. Plus d'informations sur <http://www.asph.be/AuQuotidien/MaCommune/label-handycity/Pages/default.aspx>.

C'est également le cas du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWAB), regroupant 16 ASBL actives en la matière, dont l'ASPH. Plus d'informations sur leur site : <https://cawab.be/>.

¹⁹ Plus d'informations sur leur site : <http://www.metrac.org/>.

²⁰ « Qu'est-ce qu'une marche exploratoire ? », *Conscience urbaine*, URL : <https://conscienceurbaine.net/service/marche-exploratoire/>.



La finalité première des marches exploratoires est la prévention de violences faites aux femmes dans l'espace public. Toutefois, lors des marches, divers autres sujets d'intérêt public peuvent être abordés, qu'ils aient ou non un impact différent sur les femmes que sur les hommes. C'est le cas par exemple des questions d'accessibilité physiques, évoquées ci-dessus, mais aussi de toutes sortes d'infrastructures publiques « de confort » (comme des toilettes, bancs, espaces de loisirs, manque de passages pour piétons, etc.) voire de constats d'incivilités diverses²¹. Les marches se font de manière relativement lente, afin de favoriser les temps d'arrêt et de réflexions. L'idée est de permettre au groupe d'emprunter des lieux connus, par lesquelles on passe fréquemment mais que, à force, on ne regarde plus vraiment.

Depuis 1989, de nombreuses marches exploratoires sont organisées à travers le monde, sous des modalités parfois différentes, mais avec toujours le même objectif : partir de constats concrets, sur le terrain, pour faire bouger les choses. Il faut souligner de manière positive l'implication des autorités locales qui co-organisent parfois ces marches, sur le modèle initial canadien. Même dans les cas où elles ne seraient pas partenaire de l'événement en amont, un cahier de revendications leur est adressé à l'issue de la marche exploratoire, afin de relayer les constats dressés par les participant-e-s.

Une dynamique collective et participative

Les groupes sont composés de personnes fréquentant le quartier en question, que ce soit par leur lieu d'habitation, de travail ou pour toute autre raison récurrente. La parole est donc donnée aux citoyens, et tout particulièrement aux citoyennes. Certaines marches exploratoires sont d'ailleurs non-mixtes, afin de favoriser la libération de la parole des femmes, qui peuvent ainsi éventuellement partager leurs expériences personnelles. Un regard « genré » est dès lors posé sur le quartier, que ce soit au travers des analyses des femmes présentes ou par l'expertise des associations féministes organisatrices.

Cette mobilisation citoyenne fait la grande force du concept de marche exploratoire. Les citoyennes²² sont dès lors actrices concrètes de la politique locale, en faisant de leurs observations, ressentis et expériences personnelles des outils de revendications pour améliorer leur environnement local. Les marches exploratoires font donc appel à une forme de démocratie participative.

Par ailleurs, il s'agit également là d'un magnifique outil d'*empowerment*, concept traduit en français par « empouvoirement » ou « empuancement ». Il s'agit de permettre à chaque individu ou groupe d'individu de disposer de clés concrètes pour agir sur ses conditions sociales, économiques, écologiques, professionnelles ou familiales, que ce soit à son niveau individuel ou sociétal. En participant à des marches exploratoires, les femmes disposent d'une occasion de se réapproprier l'espace public en les rendant actrices de leur propre sécurité²³.

²¹ Voir par exemple Ferial ALOUTI, « Des marches exploratoires 'pour réinvestir les espaces publics occupés par les hommes' », *Le Monde*, 20 mai 2017, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/05/20/des-marches-exploratoires-pour-reinvestir-les-espaces-publics-occupes-par-les-hommes_5131077_3224.html.

²² Les marches exploratoires s'adressant en priorité à des femmes, nous choisissons ici de parler au féminin, sans utiliser l'écriture inclusive.

²³ Précisons bien ici que le concept d'*empowerment* ne dédouane toutefois aucunement la société de ses responsabilités : en étant actrices de leur sécurité, les femmes n'en deviennent pourtant pas, *de facto*, responsables de leur éventuelle insécurité.



Et en Belgique ?

Depuis de nombreuses années, des marches exploratoires sont organisées en Belgique, tout particulièrement par l'ASBL Garance²⁴, particulièrement active dans le domaine de la prévention des violences faites aux femmes. De nombreuses revendications issues de ces marches ont été transmises aux autorités locales.

Une belle avancée s'est observée en 2018 à Namur. Dans le cadre du réaménagement du quartier des Casernes, la Ville de Namur a intégré de manière spécifique la dimension de genre dans le cahier des charges des travaux²⁵. Cela s'observe notamment dans les choix des revêtements de sol, dans l'attention portée à des espaces dégagés, sans recoins sombres insécurisants, dans le recours à des éclairages publics appropriés, dans la mise à disposition de toilettes, etc.

C'est sur base des recommandations issues de marches exploratoires commanditées par la Ville que le projet a pu évoluer vers un modèle plus égalitaire. L'échevin de l'Aménagement du territoire de Namur a souligné divers éléments mis en lumière par les groupes de participantes, qui auraient probablement échappé aux professionnel-le-s de l'urbanisme : « Il nous a semblé intéressant d'avoir un regard genré sur l'espace public, car ce sont souvent les hommes qui travaillent dans ces matières. Ce type de recommandation est intéressante, car l'on ne pense pas à tout »²⁶.

Alors, on marche ?

Si l'exemple de Namur est particulièrement parlant, d'autres avancements positifs suite à des marches exploratoires peuvent s'observer. Il ne faut donc pas s'arrêter là ! Un outil de participation citoyenne tel que les marches exploratoires doit impérativement être généralisé, soutenu et surtout valorisé.

C'est d'autant plus fondamental dans notre pays qui, depuis 2007, est doté d'une législation relative au *gender mainstreaming*²⁷. Ce concept implique la prise en compte de la dimension de genre dans tous les domaines et à tous les niveaux de pouvoir. Douze ans plus tard, force est de constater que de nombreux efforts doivent encore être menés en la matière.

Les exemples de l'aménagement du territoire et de la mobilité sont explicites et démontrent bien la nécessité d'identifier les réalités de l'ensemble des citoyennes et citoyens. Cela est indispensable pour faire de ces lieux que nous fréquentons quotidiennement des espaces publics réellement inclusifs et égalitaires. Nous réaffirmons l'importance de prendre en compte les besoins spécifiques de l'ensemble de la population, d'autant plus nécessaires dans le cas d'un bien commun²⁸ tel que peut

²⁴ Pour mieux connaître cette ASBL, voir www.garance.be.

²⁵ Magali VERONESI, « Namur crée un quartier *women friendly* », *DH.net*, 31 mai 2018, URL : <http://www.dhnet.be/regions/namur/namur-cree-un-quartier-women-friendly-5b0ee706553291b801590e73>.

²⁶ Propos d'Arnaud Gavroy cités dans Sandra EVRARD, « Nos villes ont-elles un sexe ? », *Espace de libertés*, mars 2018, URL : <https://www.laicite.be/magazine-article/nos-villes-ont-elles-un-sexe/>.

²⁷ Pour plus d'informations, voir https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/legislation.

²⁸ L'expression « bien commun » désigne quelque chose qui s'avère profitable à l'ensemble des membres de la société sans qu'une notion de propriété n'intervienne.



l'être l'espace public. Nous encourageons donc l'ensemble des autorités communales compétentes à s'inscrire dans ce type de projets afin de faire remonter les expériences quotidiennes des citoyen-ne-s, ou à défaut, de les soutenir.

En tant qu'association d'éducation permanente, les FPS prônent l'émancipation de chaque citoyen-ne et leur autodétermination. Actives dans la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et militant pour une société inclusive, nous ne pouvons qu'adhérer pleinement au concept de marches exploratoires.

C'est pourquoi nous renforçons notre implication dans ce processus par l'organisation, en juin 2019, de cinq marches exploratoires, à Bruxelles et en Wallonie, visant à faire remonter les observations de citoyen-ne-s sur le terrain et de transmettre des revendications aux autorités communales compétentes. Plus d'informations sur www.femmesprevoyantes.be.





Bibliographie

- « Qu'est-ce qu'une marche exploratoire ? », *Conscience urbaine*, URL : <https://conscienceurbaine.net/servicess/marche-exploratoire/>.
- ALOUTI Ferial, « Des marches exploratoires 'pour réinvestir les espaces publics occupés par les hommes' », *Le Monde*, 20 mai 2017, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/05/20/des-marches-exploratoires-pour-reinvestir-les-espaces-publics-occupes-par-les-hommes_5131077_3224.html.
- BROUZE Émilie, *Comprendre les inégalités dans la cour d'école par Edith Maruéjols*, 19 février 2017, URL : <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>.
- COLARD Fanny, « Femmes architectes : quelques idées reçues qui ont la peau dure », *Femmes Plurielles* 62, Juin 2018, p. 16, URL : http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2016/06/Femmes-plurielle_juin2018.pdf.
- COLARD Fanny, « Femmes et transports en commun : des parcours de combattantes ? », *Étude FPS*, 2018, URL : <http://www.femmesprevoyantes.be/2018/12/14/etude-2018-femmes-et-transports-en-commun-des-parcours-de-combattantes/>.
- EVRARD Sandra, « Nos villes ont-elles un sexe ? », *Espace de libertés*, n°467, mars 2018, URL : <https://www.laicite.be/magazine-article/nos-villes-ont-elles-un-sexe/>.
- GENIN Laetitia, *Le sexisme dans l'espace public c'est partout, tout le temps et sous toutes les formes ! Analyse des résultats obtenus dans le cadre de l'appel à témoignages sur le sexisme vécu dans l'espace public*, 2017, URL : <http://engrenageinfernal.be/wp-content/uploads/2016/10/Etude-Sexisme-web.pdf>.
- GILLET Julie, « Tu seras violent, mon fils. Les conséquences de l'entre-soi masculin dans nos villes », *Analyse FPS*, 2018, URL : <http://www.femmesprevoyantes.be/2018/06/29/analyse-2018-tu-seras-violent-mon-fils-des-consequences-de-lentre-soi-masculin-dans-nos-villes/>.
- GILOW Marie, « Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies », *Brussels Studies*, doc. n°87, 2015, URL : <http://brussels.revues.org/1274>.
- GILOW Marie, « Enjeu spatial, enjeu social. Le sentiment d'insécurité des femmes à Bruxelles », *Cahiers de l'UF*, n°12, 2016, URL : <http://www.universitedesfemmes.be/se-documenter/categories/product/205-enjeu-spatial-enjeu-social-le-sentiment-d-insecurite-des-femmes-a-bruxelles>.



- JUMP, *Sexisme, bientôt fini ? Where do we stand on sexism?*, Bruxelles/Paris, 2016, URL : https://jump.eu.com/wp-content/uploads/2016/11/Full_Report-Sexisme-French_Englishweb.pdf.
- MORIN Violaine, « Comment le 'manspreading' est devenu un objet de lutte féministe », *Le Monde*, 06 juillet 2017, URL : https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2017/07/06/comment-le-manspreading-est-devenu-un-objet-de-luttefeministe_5156949_4832693.html.
- ROSIER Laurence et MÉLOTTE Patricia (coord.), *Harcèlement sexiste dans les transports en commun. Rapport préliminaire*, 2017.
- VAN DEN STEEN Isabelle, VAN DEN BOGAERDE Ellen et DE BIE Annelies, *Moniteur de sécurité 2008-2009. Analyse de l'enquête fédérale*, Bruxelles, 2009, URL : http://www.moniteurdesecurite.policefederale.be/assets/pdf/2008_2009/reports/grandes_tendances_2008.pdf.
- VERONESI Magali, « Namur crée un quartier *women friendly* », *DH.net*, 31 mai 2018, URL : <http://www.dhnet.be/regions/namur/namur-cree-un-quartier-women-friendly-5b0ee706553291b801590e73>.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 9 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

www.femmesprevoyantes.be



Avec le soutien de :

